

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Conservatoire national des arts et métiers

Supplément au diplôme

Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable de qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par l'attestation de diplôme originale à laquelle ce supplément est annexé. Il devrait être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties devraient être fournies. Lorsqu'une information n'est pas fournie, une explication doit être donnée.

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1-1- Nom(s) patronymique : TAÏEB Prénom : Elone

1-2- Date de naissance : 24 décembre 1996 Lieu de naissance : ÉPINAY-SUR-SEINE (93)

1-3- Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : LICENCE mention Informatique

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : Cnam : Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel. (L711-1 du code de l'éducation) Grand établissement (L711-2 du code de l'éducation)

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : Cnam

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : Français

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : Grade de licence : bac + 3 ; 180 crédits européens (compatibles ECTS).

3.2. Durée officielle du programme d'étude : 4 semestres (équivalent temps plein) plus deux semestres, équivalent temps plein.

3.3. Conditions d'accès : Soit du baccalauréat ; soit d'un diplôme d'accès aux études universitaires ; soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ; soit pour l'accès aux différents niveaux, de l'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 du code de l'éducation.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études : Formation continue ou apprentissage selon le candidat.

4.2. Exigences du programme :

4.3. Précisions sur le programme : Non détaillé ici

Le programme des enseignements du diplôme est joint en annexe du supplément au diplôme et éventuellement le relevé des notes.

Test anglais (Bulats niveau 3) 6 ECTS.

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes : Dans le cadre de la formation continue ou en apprentissage, le contrôle des connaissances porte sur chaque unité d'enseignement (UE) soit sous forme d'examen terminal, soit par contrôle continu, soit par ces modes de contrôle combinés. La notation est située sur une échelle de 0 à 20. Le diplôme est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20.

4.5. Classification générale du diplôme : Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.

5.1. Accès à un niveau supérieur : Accès à un niveau supérieur : Donne accès aux 60 premiers crédits (M1) du master du même domaine et pour les Licences Sciences et Techniques de l'Ingénieur : à la deuxième année des études du diplôme d'ingénieur de la spécialité.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires : dépend du parcours du candidat

6.2. Autres sources d'informations : <http://www.cnam.fr>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date : le 13 Janvier 2020

7.2. Signature :

Olivier FARON

7.3. Qualité du signataire : L'Administrateur général du Cnam

7.4. Tampon ou cachet officiel :

N° du diplôme : AB2019201803998

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

